



Genève, le 16 novembre 2017

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint de la Ville de Genève, de la commune de Meyrin et de la République et canton de Genève

Genève, les compagnies de danse et de théâtre rayonnent

Le dynamisme des arts scéniques à Genève a été récemment souligné lors du choix des bénéficiaires des nouvelles conventions de soutien conjoint (CSC). Les villes, les cantons et la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia ont créé ce dispositif de soutien en 2006. Le financement conjoint permet d'améliorer les conditions de travail de compagnies au rayonnement international. Sur les onze projets proposés à Pro Helvetia par le canton, la Ville de Genève et la commune de Meyrin, huit ont été retenus.

Suite à un appel à projet pour les conventions de soutien conjoint (CSC), réalisé au printemps 2017, dix-sept dossiers ont été déposés par des professionnel-le-s du domaine des arts de la scène (danse, théâtre). Dix compagnies de danse et sept de théâtres ont concouru pour l'obtention de cette subvention triennale de Pro Helvetia, de la Ville et du canton de Genève et de la commune de Meyrin, qui soutient des projets de création et de diffusion. Un premier jury, composé de collaborateurs et collaboratrices des collectivités publiques genevoises ainsi que de deux expert-e-s externes, a sélectionné onze dossiers qui ont été transmis à Pro Helvetia. Comme le veut la procédure, c'est la fondation qui a procédé au choix final. Cette année, huit dossiers ont été retenus.

Parmi les institutions genevoises sélectionnées, cinq étaient déjà liées par une convention qui est donc reconduite. Trois nouvelles compagnies ont été retenues: cie MCH (danse), cie Ioannis Mandafounis (danse) et cie Think Thank Theatre (théâtre).

En signant une convention de soutien conjoint, la Ville de Genève, le canton de Genève, Pro Helvetia et la commune de Meyrin témoignent ainsi de leur confiance dans la qualité artistique et organisationnelle des compagnies sélectionnées.

Ces conventions améliorent efficacement les conditions de travail des compagnies indépendantes et augmentent leur compétitivité sur la scène internationale. En garantissant des montants sur trois ans, elles permettent ainsi aux artistes de s'engager dans des projets ambitieux, de développer des coproductions, de planifier leur travail et de rayonner au-delà des frontières romandes.

Les compagnies genevoises au bénéfice d'une convention de soutien conjoint 2018-2020:

Alias / Guilherme Botelho - www.alias-cie.ch

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, commune de Meyrin, Pro Helvetia

Grefe / Cindy Van Acker - www.ciegrefe.org/

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

La Ribot - www.laribot.com

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

Foofwa d'Imobilité - www.foofwa.com

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

Dreams come True / Yan Duyvendak - www.duyvendak.com

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

MCH / Marie-Caroline Hominal - www.madmoisellemch.com - nouvelle convention

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

Ioannis Mandafounis - www.mandafounis.com - nouvelle convention

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

Think Thank Theatre / Karim Belckacem - www.thinkthanktheatre.ch - nouvelle convention

Partenaires de contrat : Ville et canton de Genève, Pro Helvetia

Pour tout complément d'information :

- Canton de Genève: M. Pierre-Alain Hug, directeur général de l'office cantonal de la culture et du sport, T. 022 546 66 69;
- Ville de Genève: Mme Virginie Keller, cheffe du service culturel, T. 022 418 65 70, virginie.keller@ville-ge.ch;
- Commune de Meyrin: Mme Dominique Rémy, responsable du service culturel, T 022 989 16 59, dominique.remy@meyrin.ch.